



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

aide médicale

Question au Gouvernement n° 1129

Texte de la question

JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE

M. le président. La parole est à M. Michel Terrot, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Michel Terrot. Monsieur le secrétaire d'État chargé de la coopération et de la francophonie, à l'occasion de la journée mondiale de lutte contre la tuberculose, je me permets de vous interroger sur ce terrible fléau. Avec trois parlementaires de différents groupes, nous revenons du Burkina-Faso où nous avons pu constater les méfaits de la maladie - près de 2 millions de morts chaque année dans le monde - et, en même temps, les efforts considérables engagés contre cette pandémie.

Cette maladie de la pauvreté croît essentiellement dans les pays en développement. L'émergence de nouvelles formes de tuberculose de plus en plus résistantes aux traitements montre que cette maladie est un enjeu international de santé publique.

Pourriez-vous nous dire comment la France contribue à la lutte contre la tuberculose au niveau mondial ?

Pourriez-vous également nous dire quelles sont les perspectives de mobilisation de financements supplémentaires, permettant de répondre aux besoins des malades ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)*

M. le président. La parole est à M. Alain Joyandet, secrétaire d'État chargé de la coopération et de la francophonie.

M. Alain Joyandet, *secrétaire d'État chargé de la coopération et de la francophonie*. Vous avez raison, monsieur le député, la tuberculose est, pour l'essentiel, la maladie des pays pauvres. En 2008, la France a consacré 110 millions d'euros à la lutte contre cette pandémie ; 4,6 millions de personnes ont pu être soignées ; 75 000 enfants ont été pris en charge et plus de 25 000 malades en grande difficulté sont soignés grâce à la mobilisation française, à laquelle il faut ajouter l'action conduite par Mme la ministre de la santé en direction des populations migrantes.

Notre action s'inscrit plus généralement dans le cadre du financement du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. La France est le deuxième contributeur mondial pour faire face à cette pandémie, à raison de 300 millions par an, auxquels il faut ajouter 160 millions par l'intermédiaire d'UNITAID.

Vous m'avez posé une question sur les ressources supplémentaires.

M. Maxime Gremetz. Il n'y en a pas !

M. Alain Joyandet, *secrétaire d'État*. Nous présidons un grand groupe mondial : cinquante-cinq pays réfléchissent à la manière de trouver des financements supplémentaires innovants. D'ores et déjà, la France peut être fière de cette action en direction des populations les plus faibles. Nous parlons beaucoup de la crise en France, mais le reste du monde connaît également de grandes difficultés à cause de situations humanitaires catastrophiques.

En dépit de la crise, la France reste présente dans son action humanitaire.

M. Maxime Gremetz. À bas niveau !

M. Alain Joyandet, *secrétaire d'État*. Elle est même citée en exemple dans beaucoup de pays ! *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.)*

Données clés

Auteur : [M. Michel Terrot](#)

Circonscription : Rhône (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1129

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Coopération et francophonie

Ministère attributaire : Coopération et francophonie

[Date\(s\) clé\(s\)](#)

Question publiée le : 25 mars 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 25 mars 2009